

CONDITIONS GENERALES DE REPRISE MOBILE SUR SFR.FR

12/07/2021

Article 1 – Objet et Champ d’application

Les présentes Conditions ont pour objet de définir les conditions de la reprise mobile (ci-après « le Service ») assurée par SFR sur le site internet www.sfr.fr (ci-après « le Site »).

Le Service est uniquement proposé par SFR en France Métropolitaine (Corse incluse).

SFR se réserve le droit de modifier les présentes Conditions à tout moment.

En cas de modification, les Conditions applicables seront celles en vigueur au moment de la demande du Client sur le Site.

Toute vente effectuée par un Client (propriétaire du terminal mobile faisant l’objet de la reprise mobile sur sfr.fr) à SFR sur le site implique sans réserve et sans condition l’acceptation des présentes.

Article 2 - Description du Service

2.1 Le Service de reprise mobile permet à un Client de céder la propriété d’un ou de plusieurs téléphones mobiles (accompagnés de sa/leur batterie et le cas échéant des accessoires), ci-après « le Produit » à SFR en contrepartie d’un paiement.

Le Client doit alors se rendre sur le Site et sur l’onglet « reprise mobile », sélectionner le ou les Produits qu’il désire vendre à SFR puis suivre les différentes étapes indiquées sur le Site.

L’utilisation du Service est limitée à trois Produits repris par an et par Client.

Le Client ne peut céder à SFR que des Produits débloqués, c’est-à-dire des Produits capables d’émettre ou de recevoir un appel avec la carte SIM d’un des opérateurs français de services de communications électroniques.

Dans le cas où un Client demanderait la reprise d’un Produit bloqué, SFR ne pourra le reprendre et procédera au renvoi dudit Produit au Client et aux frais de ce dernier.

De même, SFR informe le Client que ne peuvent être repris et seront automatiquement renvoyés au Client à ses frais, les produits suivants :

- les produits APPLE dont la fonction «localiser mon iPhone» est activée,
- les Produits Android n’ayant pas désactivé un compte Google et/ou Samsung associé.

SFR recommande aux Clients de supprimer toutes données personnelles présentes dans les Produits (de manière non-limitative : contacts, emails, SMS, photos, jeux, musique ou autres données).

SFR effectuera une suppression des éventuelles données subsistantes du Produit lors de son expertise et ne saurait être responsable de quelque manière que ce soit vis à vis du Client de la perte de données personnelles qui n’auraient pas été supprimées par ce dernier.

De même, le Client s’engage à retirer les cartes SIM et cartes mémoires de son Produit avant son expédition.

Toutes les cartes SIM et cartes mémoires adressées à SFR ne seront pas remboursées et seront systématiquement détruites.

2.2 Une fois les différentes étapes réalisées sur le Site par le Client, celui-ci se voit proposer une estimation de la valeur de Reprise.

Le Client est informé que cette estimation de la valeur de reprise du Produit peut évoluer dans le temps et dépend des caractéristiques du Produit (modèle, fonctionnement, état, etc.) saisies par le Client.

En réalisant sa demande de reprise sur le Site, le Client garantit que la description et les caractéristiques réelles du Produit correspondent aux informations qu’il a communiquées à SFR sur le Site.

Cette valeur de reprise estimée indiquée sur le Site est donc conditionnée à la conformité des déclarations du Client sur l’état du Produit concerné ainsi qu’au respect des délais d’expédition du Produit.

Cette estimation est valable pour une période de SEPT (7) jours ouvrés à compter de la date de la demande par le Client.

Au-delà, l'Expertise effectuée à réception du Produit tiendra compte de la nouvelle valeur de reprise estimée en vigueur sur le Site au jour de l'Expertise et non plus de celle indiquée au moment de la demande par le Client.

2.3 Expédition du Produit : le Client dispose d'un délai de 7 jours pour expédier son Produit via une enveloppe préaffranchie envoyée par SFR à l'adresse que le Client aura renseignée :

Avant envoi, le Client doit remplir un bon de cession de propriété du Produit et le joindre à l'envoi du Produit, sous peine de bloquer la reprise et de modifier la valeur de reprise du Produit.

En cas d'absence du bon de cession dûment rempli par le Client, SFR adressera un courriel au Client afin de remédier à ce problème.

2.4. Une fois le Produit réceptionné, SFR pourra réaliser l'Expertise du Produit permettant de contrôler l'exactitude des déclarations relatives au Produit indiquées par le Client lors de la Demande et d'établir la valeur finale du Produit. L'acte de Reprise n'est pas soumis à l'acceptation du Client et est automatique lorsque la valeur Finale correspond à la valeur de reprise estimée.

Si lors de l'expertise, l'état et/ou le modèle et/ou la marque et/ou le nombre des Produits envoyés ne correspondent pas aux déclarations du Client indiquées sur le Site, et/ou que le Client ne respecte pas les délais d'envoi, la valeur de reprise estimée n'est plus garantie.

Dans ce cas, SFR s'engage à proposer au Client par email une nouvelle valeur de reprise, correspondant à la valeur finale du Produit.

Le Client dispose alors d'un délai de sept (7) jours calendaires pour accepter ou refuser la valeur finale du Produit.

Si le Client ne répond pas dans ce délai, il sera alors réputé avoir accepté la cession du Produit à cette valeur finale proposée par SFR.

En cas de refus du Client de cette valeur finale du Produit, dans le délai de 7 jours, ce dernier devra payer les frais de transport nécessaires au retour de son Produit, et ne recevra aucun paiement de la part de SFR.

SFR informe le Client qu'elle se réserve le droit de refuser d'acheter le Produit d'un Client avec lequel elle serait en litige ou avec lequel elle a eu un litige.

Article 3- Paiement de la reprise mobile

Le montant effectif du paiement effectué par SFR au Client pour la reprise de son Produit correspond donc à la valeur finale du Produit.

SFR paye le Client par virement bancaire dans un délai de QUARANTE HUIT (48) heures ouvrées à compter de la validation de l'Acte de Reprise, le Client ayant saisi lors de sa demande sur le Site son relevé d'identité bancaire.

Si le Produit est répertorié dans le fichier commun des téléphones volés, SFR en informera alors les services de répression compétents pour enquête. Le Client est informé que les Produits déclarés volés ne font l'objet d'aucun paiement.

Article 4 -Transfert de propriété/ de risques.

4.1 Le transfert des risques, notamment les risques de perte, de vol et de détérioration du Produit, s'opère à compter de la réception du Produit par SFR.

Dans le cas où SFR serait amené à renvoyer le Produit au Client, le transfert des risques s'opère à compter de la réception du Produit par le Client.

4.2 Le transfert de propriété du Produit du Client à SFR se fera au moment de la validation de l'acte de reprise.

Article 5 -Garanties

En effectuant une demande de reprise mobile sur le Site et en acceptant les présentes conditions, le Client garantit :

- être propriétaire du Produit et des éventuels accessoires l'accompagnant, objets de la demande de reprise.
- que la description et les caractéristiques réelles du Produit correspondent aux informations qu'il a communiquées à SFR sur le Site.
- être âgé de 18 ans ou plus ou être le représentant légal du Client mineur ou incapable
- renoncer de façon irrévocable et absolue à la propriété du Produit au profit de SFR, sous réserve d'acceptation par le Client de la Valeur Finale dans le cas où cette dernière ne correspondrait pas à la Valeur de Reprise Estimée ;
- que le Produit n'est pas un Produit volé ;

Article 6 - Annulation de la reprise

Le Client peut annuler sa demande de reprise mobile tant qu'il n'a pas envoyé son Produit à SFR .

A partir du moment où le Client envoie son Produit, il ne peut plus annuler sa Demande sauf dans le cas où la Valeur de Reprise Estimée et la Valeur Finale diffèrent et qu'il refuse cette dernière.

Article 7 : Droit applicable

Les présentes conditions sont soumises à la loi Française.